

## BANQUE POPULAIRE-CAISSE D'ÉPARGNE

# Mariage dans un contexte tendu

■ **Les pertes sont historiques: 2 milliards d'euros pour la Caisse d'Épargne et 468 millions pour la Banque Populaire.**

En cause: la filiale commune Natixis qui accuse une perte nette de 2,8 milliards en 2008. C'est dans ce contexte économique très tendu que les deux banques ont officialisé hier dans la soirée les termes de leur union. Pressée par l'Élysée – elle était initialement prévue pour 2011-2012 –, cette fusion donne naissance à un mastodonte bancaire qui devient le deuxième groupe de France après BNP-Paribas. Il représente 120 000 salariés, 7 700 agences, pour 34 millions de clients. L'Etat, qui devrait injecter 5 milliards d'euros, doit entrer au capital à hauteur de 20 %. La première pierre de l'édifice a déjà été posée: François Pérol, le secrétaire général adjoint de l'Élysée, a été nommé hier à la tête de la Caisse d'Épargne; la veille, il avait été élu directeur général du groupe Banque Populaire. Cette nomination continue de susciter une vive polémique au sein de la classe politique. De surcroît, dans son édition datée de vendredi, *Le Monde* révèle que la commission de déontologie est réservée



© N. TUCAT/REA

**La fusion Caisse d'Épargne-Banque Populaire devait être officialisée hier.**

sur l'arrivée de M. Pérol. Une rude tâche attend ce nouveau directeur. Pour redresser les comptes, la question d'une réduction d'effectifs devrait être posée. L'avenir de la filiale commune Natixis est également en question. Cotée en Bourse, elle a perdu plus de 80 % de sa valeur en 2008.



© DR

## Le rendez-vous économique avec LE CERCLE DE L'ENTREPRISE

«La fusion des deux banques  
ne changera rien pour le particulier»

► Eric Lamarque, professeur à Bordeaux-IV

### La fusion Caisse d'Epargne-Banque Populaire était-elle inévitable ?

Le rapprochement entre les deux banques était envisageable même en dehors de la crise. Elles étaient les actionnaires principaux de Natixis et, dès 2006, une fusion de leurs organes centraux avait été évoquée. Leur fusion aurait été dans d'autres circonstances considérée comme naturelle. Les pertes annoncées avec la crise ainsi que la pression de l'Etat ont accéléré le mouvement, ce qui donne le sentiment d'un mariage forcé.

### Quelles seront les incidences pour les clients des deux réseaux de détail ?

Pour le particulier, rien ne va changer à court terme en ce qui concerne les prestations classiques. Chaque marque va continuer à fonctionner localement en s'appuyant sur les banques régionales et leur réseau d'agences. Pour des opérations plus complexes, il va falloir que la nouvelle

structure centrale soit vite opérationnelle pour délivrer les prestations attendues par la clientèle.

### Combien de temps faudra-t-il pour que cette entité se remette à flot ?

Lors d'un rapprochement, le processus d'intégration doit être rapide afin de concrétiser les avantages attendus de la fusion. Les établissements mutualistes ont l'habitude de longuement discuter avant de prendre une décision, mais dès que celle-ci est prise, les choses s'accélèrent. Ici, les discussions ont été faites sous pression de l'Etat, et les décisions ont été prises plus vite. Le processus d'intégration opérationnel risque donc d'être ralenti, car seules les questions des périmètres et de la valorisation ont été abordées. Sur le plan financier, la remise à flot est engagée avec le soutien de l'Etat. Mais cela dépendra également de la capacité du nouvel ensemble à résister à la crise.